

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Boutades  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191600>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

poulets rôtis et à des côtelettes de mouton.

Quand le monarque était à table et voulait boire, un chambellan annonçait à haute voix cette grande nouvelle, et les échansons commençaient par se verser du vin et de l'eau et à l'avaler, de façon à prouver que ces liquides ne contenaien aucun poison.

Le roi ne buvait qu'après eux.

Comme bien on pense, toutes ces si-magrées étaient précédées et suivies de profondes réverences.

Il ne faudrait pas croire que ces puérilités avaient été emportées sans retour par la Révolution; sous l'Empire, il y avait une étiquette minutieuse, et, sous la Restauration, les gardes-du-corps, en grande tenue, le sabre au poing, accompagnaient le dîner de Louis XVIII.

#### On hommo pou pressâ.

Dou pourro bouébo, que n'avont pequa ni père, ni mère, avont étâ met ein peinchon tsi on vilhio oncllio qu'étai vévo, et iô l'étiont bin, kâ stu oncllio étai on bravo hommo que lè z'amâvè gaillâ. Mâ n'étai rein orgoliâo et ne lâi fasâi rein d'allâ mau vetu et quasu dépatolliu, quand bin l'avâi prâo dê quiet. Et n'étai pas non plie que l'étai on rance, na! mâ c'étai on hommo dinsè, que n'avâi min dè fenna po lo gouvernâ, qu'étai tant accoutemâ ào vilhio que ne peinsâvè pas à preindrè mésoura po dâo nâovo, et que ne sein tsaillessâi pas.

Dè bio savâi que ne fasâi diéro mé atchinchon à sè petits névâo, qu'êtont d'obedzi dè lâi démandâ quand l'avont fauta d'ouïe. Lè dou petits lurons, que n'avont pas on trossé dâi mî garni, étiont arrevâ ào bet dè lâo tsemisès, kâ on ne lè repétassivè pas pi après la buia, et avoué lè z'einfants qu'usont tant, lè z'haillons sont bintout dâi fregueliès, et lè tsemisès que restâvont à cliaò dou valottets n'avont quasu pemin dè pantet et ne vaillessont perein què po lo patâi. Lâo z'ein faillâi dâi z'autrès, kâ n'oussavont pequa sè mettrè ein mandze, et se décideront à ein démandâ.

— Oncllio ! se fe on dzo lo pe gros dè cliaò dou bouébo, mon frârè et mè n'ein pemin dè bounès tsemisès; vo foudrài avâi la bontâ dè no z'ein férè férè !

— Eh ! me n'ami, binsu ! binsu ! te fâ bin dè lo mè derè ! Et lo vilhio criè lo vôlet qu'einmandzivè onna remesse per dézo la remisa, et lâi fâ :

— Djan ! va t'ein vai coumeinci à fo-chérâ l'outse po lâi vouâgni on pou dè tsenévo, kâ m'ein faut po ourdi.

Ma fâi quand lè z'einfants ouïont cein, n'ont pas pu sè teni dè sè rirè l'on contré l'autro.

— Ah ! lè petits coquiens, se lâo fe l'oncllio que lè ve recaffâ, sont-te conteints ora que l'ont dâi tsemisès !

Dans la haute finance d'aujourd'hui, dit une chronique parisienne, il y a en très grand nombre des comtes, des barons et des princes. L'un de ces anoblis de date récente, petit-fils d'un marchand de lorgnettes, le prenait de très haut avec le petit-fils d'un négociant en denrées coloniales.

— Un rejeton d'épicier ! lui disait-il d'un air de mépris.

Et, pour toute réponse, ce dernier se borna à rappeler au financier cette jolie fable en vers :

#### Le papillon, le ver et le grillon.

— Fi donc ! Fi ! s'écriait don Papillon... un ver !  
— Monsieur, dit un Grillon, ne soyez pas si fier, Car on vous ferait voir là sous cette charmille, La peau que vous portiez quand vous étiez chenille.

C'est aujourd'hui que la **Section boursgeoise de gymnastique** donne sa soirée, dont le programme est comme toujours très varié et très attrayant. Nous y remarquons des préliminaires avec accompagnement d'orchestre, des pyramides qu'on dit très originales, de la *boxe française*, une *leçon de bâton*, une *pantomime musicale*, qui sera la partie humoristique de la soirée, et deux ballets. L'Orchestre de la Ville, au complet, leur prêtant son concours, nos gymnastes ont ainsi tous les éléments de succès voulus, tout ce qu'il faut pour faire passer quelques heures bien agréables au nombreux public qui ira les applaudir.

Le **Corps de musique de la Ville**, à l'occasion du tirage de sa tombola, samedi 22 courant, a organisé un *grand concert-festival*, pour lequel il s'est assuré le concours bienveillant des sociétés *l'Union instrumentale*, *l'Union chorale* et *les Amis gymnastes*. Il est inutile de dire qu'avec un pareil programme le succès de ce festival est assuré d'avance.

La livraison de l'**Illustration nationale suisse** contient des articles fort intéressants, parmi lesquels on remarque : *Mes débuts dans les lettres*, par Ed. Rod ; — *Une poésie inédite de Petit-Senn*, qui remonte à l'époque des débuts littéraires du spirituel poète genevois ; — *Une croyante*, nouvelle, par Pierre Favre ; — *Une ballade*, nouvelle, par Don César. — Revue financière, théâtres, concerts, conférences, carnet de la ménagère, etc.

En outre, cette livraison est enrichie du portrait du *colonel Lecomte*, de celui de M. *Mayor-Vautier*, et de deux autres belles planches, le *Carnaval à Venise* et la *Chute des Titans*.

#### Boutades.

Un peintre de Lausanne recherchait, dans les environs, quelque site pittoresque. Entrant à l'unique auberge d'un petit village, il se fit servir à dîner. A peine avait-il plongé la cuillère dans la soupière, qu'il aperçoit une grosse cheville nageant à la surface du potage. Il

appelle la servante, et la brave fille enlève délicatement la bête, puis remettant la soupière devant l'artiste ahuri :

— Maintenant vous pouvez manger, monsieur, dit-elle avec un sourire engageant, y a plus rien de sale !

Dans une école enfantine, la maîtresse s'adressant à une fillette :

— Voyons, Marie, tu ne t'es pas lavée; retourne à la maison dire à ta maman que je ne reçois pas les enfants malpropres.

— Oh ! répond la fillette, ma maman a bien voulu me laver, mais elle n'a pas pu trouver la patte d'aise (torchon de toile à laver la vaisselle).

Madame B... a le même âge que son mari, mais elle se garde bien d'en convenir.

— Mon mari a quarante ans aujourd'hui, disait-elle devant des amies; il y a entre nous deux presque dix ans de différence.

— Pas possible ! s'écrie quelqu'un... mais vous avez l'air presque aussi jeune que lui !

Un poichard rentre chez lui, en titubant à la remorque d'un ami.

— Hâtons-nous, dit ce dernier, il est déjà deux heures du matin.

— Mais non, une heure.

— Deux, te dis-je !

— Tu te trompes, j'en suis sûr... Elle vient de sonner deux fois !

Deux employés causent de leur situation respective :

— Est-ce qu'on travaille beaucoup à ton bureau ?

— Mais, oui... nous travaillons surtout quand il vient du monde, parce que, quand il vient du monde, ça nous empêche de causer.

L. MONNET.

#### VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

**On demande** un jardinier connaissant aussi le service de maison pour une pension d'étrangers. S'adresser Prairie, Yverdon. (H 2013 L)

#### ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. Canton de Fribourg à fr. 25,50. — Communes fribourgeoises 3 % différencier à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,50. Principauté de Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50.. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25

Gh. BORNAND, Success. de J. Guilloud,  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.